

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/05/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	14	18

Vote
A l'unanimité
Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2025, le 15 mai à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jean-sur-Mayenne s'est réuni à la salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARRÉ Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par courrier électronique aux conseillers municipaux le 07/05/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 09/05/2025.

Présents : M. BARRÉ Olivier, Maire, M. GOBBE Thierry, M. SAUZEAU Dominique, Mme BOULAIN Anne, M. BOUVIER Yann, M. CHESNEL Jean-Fabien, Mme CLASSEAU Evelyne, Mme PLESSIS Clémentine, Mme CHAUVIN Vanessa, Mme DUFROU Virginie, M. ORRIERE Philippe, M. BARDOU René, M. DERBRÉ Gérard, Mme VAN BOURGOGNE Sylvie,

Excusés ayant donné procuration : Mme ROBIN Elisabeth à M. BARRÉ Olivier, M. BRUNET Paul à M. GOBBE Thierry, M. GAMBERT à M. Eric M. BOUVIER Yann, Mme MERY BEAUGRAND Rachel à Mme PLESSIS Clémentine.

Absent : M. ANDRÉ Vincent

A été nommée secrétaire : Mme BOULAIN Anne,

2025-20 Tarifs ALSH extrascolaire de juillet 2025

Madame Boulain, Adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires, présente au Conseil municipal les nouveaux tarifs ALSH de juillet et des petites vacances scolaires à compter du 1^{er} juillet 2025.

L'accueil de loisirs intercommunal de l'été 2025 fonctionnera du lundi 7 juillet au vendredi 1^{er} août 2025 et du lundi 25 août au vendredi 29 août 2025 pour les enfants de 3 à 11/12 ans (enfants scolarisés en cycle maternel et élémentaire) et pour les jeunes de 11/12 ans à 17 ans (après l'entrée en 6^{ème}).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DÉCIDE

D'appliquer ces tarifs pour les vacances d'été 2025

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant au dossier.

Adopté à l'unanimité

La présente délibération peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

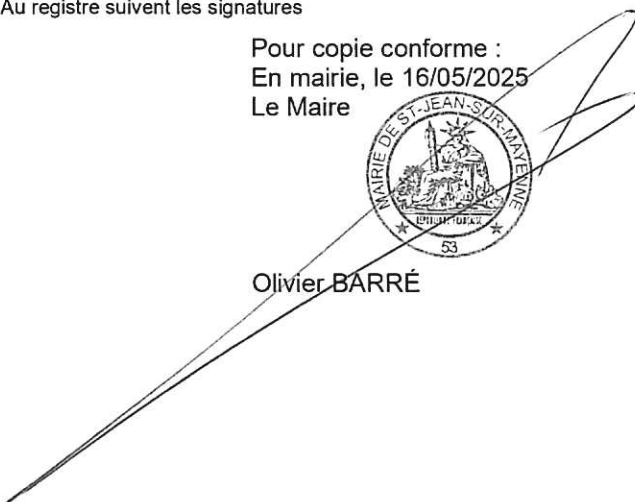
La secrétaire de séance
Anne BOULAIN



Pour copie conforme :
En mairie, le 16/05/2025
Le Maire



Olivier BARRÉ



Tarifs ALSH extrascolaires pour les vacances d'été 2025
Tableau annexé à la délibération 2025-20

TARIFS JEUNESSE 12-17 ANS POUR JUILLET 2025 :			
Journées jeunes 12-17 ans	Tranche A QF > 1200	Tranche B 750 < QF ≤ 1200	Tranche C QF ≤ 750
Forfait annuel unique	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Activités sans prestation	11,57 €	11,22 €	10,87 €
Activités avec prestation	22,11 €	21,57 €	21,17 €
Forfait annuel unique - Hors commune **	10,00 €		
Activités sans prestation - Hors commune **	13,31 €		
Activités avec prestation - Hors commune **	25,42 €		
** Uniquement les enfants qui fréquentent les écoles de la commune ou sous convention			

TARIFS DES ENFANTS 3-11 ANS POUR JUILLET 2025 :			
Journées 3-11 ans	Tranche A QF > 1200	Tranche B 750 < QF ≤ 1200	Tranche C QF ≤ 750
Journée 9h30-17h30 sans repas	11,29 €	11,11 €	10,86 €
Journée 9h30-17h30 sans repas - Hors commune **	12,98 €		
** Uniquement les enfants qui fréquentent les écoles de la commune ou sous convention			
Le temps de garderie du matin et du soir est gratuit pendant les vacances scolaires de juillet			

TARIFS POUR LES MINI CAMPS DE JUILLET 2025 :			
Mini camps juillet 2025	Tranche A QF > 1200	Tranche B 750 < QF ≤ 1200	Tranche C QF ≤ 750
GITE DOMAINE DES 1000 OISEAUX - Villiers Charlemagne 3-5 ans du 28 au 30 juillet 2025	94,00 €	88,00 €	80,00 €
CAMPING SOUS TENTE - Brûlon 6-8 ANS du 15 au 18 juillet 2025	130,00 €	122,00 €	114,00 €
CAMPING SOUS TENTE - Brûlon 9-11 ANS voire 12 ans aussi du 21 au 25 juillet 2025	208,00 €	199,00 €	190,00 €
CAMPING SOUS TENTE base Francas Saint Vincent sur Jar (85) 12-17 ANS du 14 au 18 juillet 2025	240,00 €	229,00 €	219,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215302290-20250515-2025-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/05/2025